

Quelles indemnités pour les enseignants spécialisés ?

DÉNOMINATION	MONTANT BRUT	VERSEMENT	BÉNÉFICIAIRES
Isae en 1 ^{er} D. + Isoe en 2 nd D.	2 550 €/an	- Mensuel - Temps partiel : montant au <i>pro rata</i> de la quotité de travail	- Enseignants spécialisés 1 ^{er} D. et 2 nd D. en établissements ou services de santé ou médico-sociaux (IME, IMPro, Sessad), Segpa, Ulis des collèges et des lycées. - Enseignants spécialisés 1 ^{er} D. en classes spécialisées dans les écoles (regroupements d'adaptation, Ulis école...) - Enseignants spécialisés 2 nd D. en Ulis collège ou lycée.
Indemnité pour fonctions particulières	873,75 €/an	- Mensuel	- Enseignants spécialisés 1 ^{er} D. titulaires d'une des certifications professionnelles spécialisées : · Capsais ; · Capa-SH ; · Cappei. - Enseignants spécialisés 2 nd D. titulaires d'une des certifications : · 2CA-SH ; · Cappei.
Indemnité pour enseignants spécialisés	1 765 €/an	- Mensuel	- Enseignants 1 ^{er} D. et 2 nd D. en : · Segpa ; · Ulis collège ou lycée ; · Établissements ou services de santé ou médico-sociaux.
Indemnité majorée pour coordonnateur pédagogique	Indemnité précédente majorée de 20 %	- Mensuel	- Enseignants 1 ^{er} D. et 2 nd D. coordonnateurs pédagogiques dans des établissements ou services de santé ou médico-sociaux, si au moins 4 emplois de personnels enseignants.
Indemnité pour mission particulière : référent handicap	2 500 € à 3 750 €/an selon champs de travail		- Enseignants 1 ^{er} D. référents auprès des élèves handicapés.
Indemnité de tutorat Cappei	500 € à 700 €/an		- Enseignants 1 ^{er} D. et 2 nd D. qui suivent un stagiaire en formation Cappei.

GLOSSAIRE

APC : activité pédagogique complémentaire.

2CA-SH : certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Capa-SH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Cappei : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et formation professionnelle spécialisée.

Capsais : certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires.

IMP/IMPro : institut médicoprofessionnel.

Isae : indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves.

Isoe : indemnité de suivi et d'orientation des élèves.

Itep : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté.

Sessad : service d'éducation spéciale et de soins à domicile.